



Compte rendu du Conseil de Département de Mathématiques

13 janvier 2023

Présent•e•s : Laurent Bétermin, Esma Bilgin, Frédérique Bienvenüe-Duheille, Luca Castelli, Vincent Farget, Élise Fouassier, Alessandra Frabetti, Frédéric Lagoutière, Jade Lemoine, Clément Marteau, Laurent Pujo-Menjouet, Bertrand Rémy, Julien Roques

Excusé•e•s : Christine Le Sueur (a donné procuration à Vincent), Xavier Roblot (a donné procuration à Julien), Nicolas Ressayre, Johannes Kellendonk, Mathilde Gaillard (suppléée par Luca), Frank Wagner (a donné procuration à Alessandra), Hélène Hivert (a donné procuration à Élise)

1) Approbation du compte rendu du 17/12/2022

Vote à main levée : Approbation du compte rendu

Oui : 16

Non : 0

Abstention : 0

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Conclusion du feuilleton sur l'Attestation d'Études Universitaires liée à notre préparation à l'agrégation

La Commission Formation et Vie Universitaire a finalement approuvé la création de cette A.E.U. pour une durée de 4 ans, lors de sa réunion du 17 novembre 2022 !

3) Durée des responsabilités des formations

Frédéric rappelle que le précédent Conseil, il y a environ 1 an, avait décidé de fixer la durée des « mandats » des responsables de formations à 3 ans, période après laquelle un nouvel appel à candidature pour la responsabilité était lancé au département, *sans qu'il n'y ait de nombre limite de mandats*. Il rappelle qu'à l'époque il trouvait que cette durée était un peu faible et propose au conseil de s'exprimer sur ce point précis.

Alessandra souhaiterait que la durée du mandat soit de 4 ans comme la durée de la maquette. Élise a le même souhait. Clément se prononce aussi pour passer à 4 ou 5 ans.

Frédéric propose donc de porter cette durée à 4 ans ; cette mesure est adoptée par les membres du conseil à l'unanimité.

Frédéric créera une page sur le site du département listant les responsables des parcours et des mentions, avec la date de début de la prise de responsabilité.

Cette page a depuis été écrite, dans la rubrique Commissions.

4) Responsabilité de la mention MAS et du parcours Maths en Action

Clément (concerné, d'ailleurs, par la mesure évoquée dans la section précédente) annonce qu'il ne présentera pas sa candidature à sa propre succession pour les responsabilités de Mathématiques Appliquées, Statistique et de Maths en Action.

Nous le remercions d'avoir assumé cette tâche pendant plusieurs années ; cet investissement est primordial pour le bon fonctionnement du département.

L'appel à candidatures pour son remplacement sera lancé prochainement.

5) Budget du Département

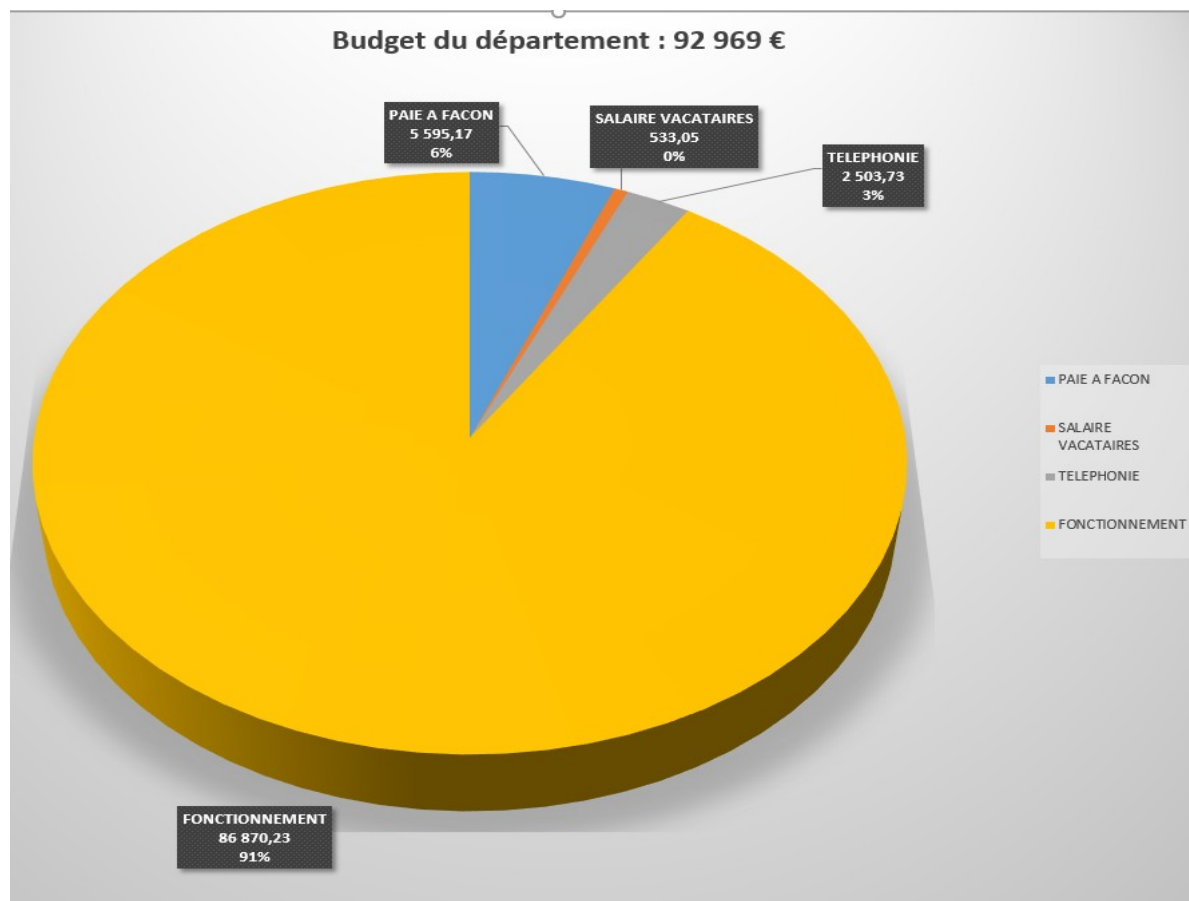
Esma prend la parole sur l'état budgétaire 2022 du département.

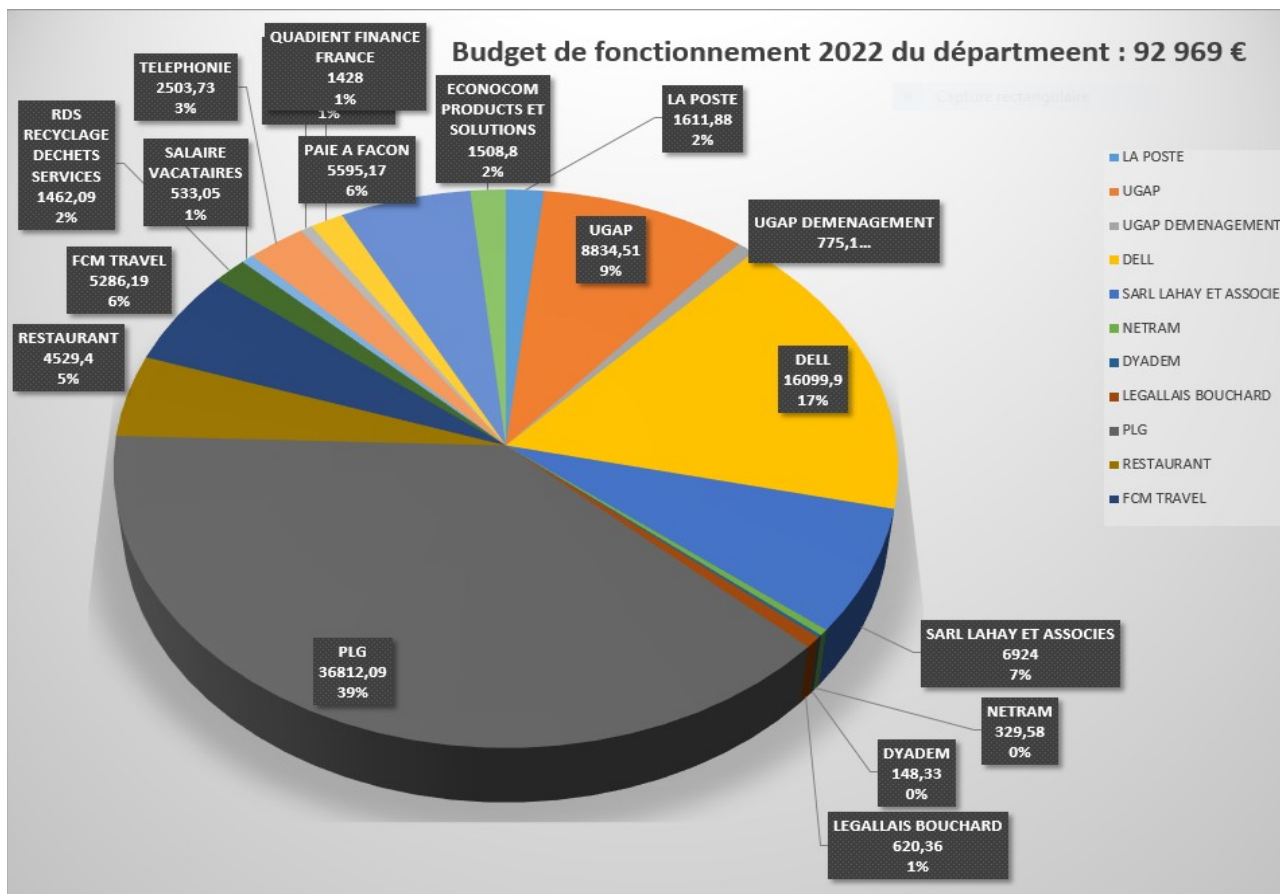
Le département était à 43% d'exécution au 30 novembre 2022. Nous avons, dans un premier temps, passé des commandes de provision chez PLG (fournisseur de produits d'entretien) et Inapa pour du papier. Par ailleurs 10 ordinateurs ont été achetés : cinq ont été mis à la disposition des agents administratifs et cinq à la disposition des étudiants.

Nous avons enfin passé pour 25000€ de commandes pour les départements de physique et de chimie, qui en avaient besoin.

En fin d'exercice, le budget a été utilisé en totalité ; le budget prévisionnel initial pour 2022 devrait être reconduit dans les mêmes conditions pour l'année 2023.

La répartition des dépenses par poste est détaillée dans les dessins suivants.





6) Questions diverses

- Alessandra relève qu'il serait bénéfique de faire un point sur le budget en milieu d'année afin d'étudier des projets, comme la réalisation d'une salle de cours supplémentaire. Elle est gênée de faire travailler les stagiaires au sous-sol. Esmat annonce qu'il est prévu de lancer un appel à projet CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) pour démolir les anciens sanitaires des femmes derrière l'amphi Camille Jordan (actuellement condamnés) afin de réaliser un espace de travail dédié aux étudiants et étudiantes du département de mathématiques.

Depuis nous avons un peu avancé sur ce projet : vu l'ampleur des travaux, il faut demander un devis à la Dirpat (Direction du Patrimoine) puis, une fois le devis obtenu, demander le financement des travaux à la CVEC.

- En fin de séance, Laurent exprime son mécontentement à propos du repyramidage en mathématiques et demande au conseil de faire « remonter » une demande d'explications quant à l'opacité de la procédure. Il lui est répondu que le décret ministériel prévoyant ce repyramidage donne tous pouvoirs aux directions des universités, que la procédure est voulue telle, et aussi que les départements et les composantes, eux-mêmes, seraient bien embêtés de participer activement à la sélection.

Les prochaines réunions du conseil sont prévues pour les 23 février, 27 mars, 28 avril, 25 mai et 26 juin.

La séance est levée à 13h39.